**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 77 (1941)

**Heft:** 28

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

LXXVII^e ANNÉE — N° 28 2 AOUT 1941

# ÉDUCATEUR
## ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours.* — *Nos traitements.* — *Assemblée des maîtresses ménagères.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Retraite.* — *A l'honneur.* — NEUCHATEL : *Voix officielle.* — TRIBUNE LIBRE : *Pour la famille.* — INFORMATIONS : *Cours de la Société des maîtres abstinents.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : LOUIS MEYLAN : *Pour prolonger les fortes impressions de ce 650^e anniversaire ; le « Nicolas de Flue », de M. G. Méautis.* — ROBERT JAQUET : *Le Pacte et l'école suisse.* — INFORMATIONS : *Fondation « Berset-Müller ».* — O. S. L. J. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES. —

## PARTIE CORPORATIVE

### *VAUD*

### PLACES AU CONCOURS

*Maîtresses de travaux à l'aiguille :* Neyruz ; Sassel (8 août) ; Payerne (12 août).

*Instituteurs :* Sugnens ; La Rippe (12 août).

### NOS TRAITEMENTS

La presse et la radio nous ont appris la bonne nouvelle : Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil la suppression de ce trop fameux 10 % et cela avec effet rétroactif au 1^er juillet. Le Grand Conseil devra se prononcer dans sa session de fin août sur cette importante question. Pouvons-nous espérer que le législatif se montre aussi compréhensif que le Gouvernement ? Oui, sans aucun doute. Remarquons que le Conseil d'Etat a annoncé longtemps à l'avance sa décision, alors qu'habituellement ce n'est qu'à la dernière minute que l'on apprenait les projets gouvernementaux.

Attendons donc avec une entière confiance. R.

### ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MAITRESSES MÉNAGÈRES VAUDOISES

Cette année, c'est la coquette cité de Cossonay qui ouvrait ses portes aux maîtresses ménagères vaudoises, pour leur assemblée annuelle, le 21 mai dernier.

MM. Perret, chef du département ; Chevallaz, directeur de l'Ecole normale ; Baudet, syndic de Cossonay ; Bolay, président de la Commission scolaire de Cossonay ; Chessex, directeur des Ecoles de Payerne ; Mmes Michod-Grandchamp, inspectrice ; Aellig, experte fédérale de l'enseignement ménager, ainsi que plusieurs dames des commissions de surveillance assistaient à la séance.

A tous et en termes chaleureux, Mme Mellet-Briod, présidente, souhaite la bienvenue et remercie les autorités de Cossonay pour leur aimable accueil dans les locaux de l'école ménagère et l'on passe à l'ordre du jour qui est très chargé. La partie administrative est rapidement expédiée ; le procès-verbal de la dernière assemblée est adopté ainsi que le rapport de la trésorière ; l'avoir de la société se maintient. Le rapport présidentiel souffre lui aussi de la crise. Il rappelle néanmoins la présence du comité aux séances du Cartel romand, à la journée des femmes vaudoises, relate la séance du 30 novembre. Mme Mellet relève encore l'activité des maîtresses ménagères de Lausanne et de quelques autres du canton, en cet hiver 1940 : cours, démonstrations aux mères de famille, cuisine, raccommodages. L'effectif de la société n'a pas changé. Mlle Trolliet rend compte de son activité comme bibliothécaire : nouveaux achats de livres et augmentation des prêts.

Mme Aellig nous parle de l'enseignement ménager au service de notre économie de guerre. Son exposé, du plus haut intérêt, présente une documentation parfaite ; rien n'est laissé au hasard, tout a été prévu afin que, par un emploi judicieux de tout ce dont notre pays dispose, nous puissions tenir. Il faut donc que chacun soit renseigné, sache tirer parti de tout, obtienne un maximum en employant un minimum. Là, intervient la tâche de la maîtresse ménagère qui aura la lourde responsabilité de renseigner, d'aider les mères de famille, qui veulent lutter pour sauvegarder notre indépendance ; suit une discussion très nourrie. On se rend ensuite à l'Hôtel d'Angleterre où un « dîner sans viande », mais très bien servi, nous attend. Les autorités, qui font vraiment très bien les choses, nous offrent de bons crus et des vues de Cossonay. Au dessert, les élèves de l'école ménagère, en costume vaudois, nous divertissent par quelques chants et rondes.

M. le Chef du Département dit son plaisir d'être au milieu de nous et remarque que l'enseignement ménager a définitivement gagné sa cause ; il remercie tous ceux qui ont contribué à cette victoire.

M. le syndic Baudet est très heureux d'avoir pu nous recevoir et souhaite qu'il sorte de belles et bonnes choses de cette rencontre.

Par un chant, les maîtresses ménagères de Lausanne le remercient. On chante encore la prière patriotique et la séance reprend.

C'est maintenant M. Chevallaz qui, par sa causerie, « Vingt ans de formation ménagère à l'école normale », fait revivre les promoteurs de cet enseignement. Qu'on est loin du 11 avril 1919, date à laquelle M. Jules Savary présentait son premier rapport au département, rapport qui prévoyait la préparation de quelques institutrices à l'enseignement ménager. Chacun prit plaisir à entendre ou à revivre toutes les péripéties, les évolutions qui nous amenèrent à l'organisation actuelle.

Mme Michod complète le tableau en relatant l'évolution de l'enseignement ménager dans le canton. La première classe ménagère facul-

tative fut ouverte à Lausanne en 1898. En 1908, le Congrès ménager international de Fribourg s'intéressa à cet enseignement qui depuis alla toujours en se développant. En 1910, Nyon organise des cours, Vevey en 1911, Yverdon en 1914, Montreux en 1915, Renens en 1917. En 1919, s'ouvre la première école rurale à Romainmôtier. De 1919 à 1931, développement rapide de cet enseignement, grâce à l'impulsion de MM. Jules et Ernest Savary. En ce laps de temps, le nombre des écoles passe de 6 à 27 ; puis, chaque nouvelle année voit l'ouverture d'une ou de plusieurs classes, ce qui porte actuellement à 46 classes, groupant en cercles constitués une centaine de communes, le nombre des écoles ménagères du canton.

Avant de retourner à l'école, où nous attend un thé rustique, encore offert par les autorités de Cossonay, et gentiment servi par les élèves, Mlle Delarageaz, au nom des premières élèves maîtresses du premier cours ménager, présente à Mme Mellet ses sincères félicitations pour ses vingt ans d'activité et ses vœux les meilleurs.

Nous admirons encore les locaux de l'école, disons un chaleureux merci aux autorités si accueillantes et gagnons la gare.

Et voici notre assemblée annuelle déjà vécue. *Une participante.*

*GENÈVE*

## U. I. P. G. — MESSIEURS
## RETRAITE

M. *Louis Durand*, directeur d'écoles, est atteint aujourd'hui par la loi sur la limite d'âge et va prendre sa retraite.

Jeudi, une soixantaine d'instituteurs et d'institutrices des écoles rurales genevoises s'étaient réunis pour lui dire leur sympathie et leur estime.

M. L. Durand a su se faire des amis partout ; il suffisait pour s'en convaincre de voir les visages émus de tous ces maîtres et maîtresses venus des quatre coins du canton. A travers eux, M. L. Durand aura certainement senti l'affection de tous les enfants de notre école genevoise, car il n'est pas un de ces enfants, petit ou grand, qui ne connaisse le « Papa Durand » et ne l'aime. Et cela est juste car M. L. Durand a donné aux enfants le meilleur de lui-même ; il a toujours pensé que la première qualité d'un éducateur était l'amour des enfants et nous l'avons souvent entendu dire : « Celui qui n'aime pas les enfants n'a rien à faire à l'école. »

Homme de bon sens, pédagogue avisé, directeur compréhensif, M. L. Durand a rendu à l'école genevoise de signalés services. Sa clairvoyance et sa simplicité vont certes nous manquer à une époque où ces qualités se font rares. Nombreux sont ceux d'entre nous qui, dans les moments difficiles, se souviendront de son sourire encourageant, de son optimisme et de sa bienveillance.

Que la retraite lui soit douce. G. P.

## A L'HONNEUR

**A Cartigny.** — *Echos des promotions.* — Au cours de la cérémonie habituelle, « Mon Village » a prouvé sa reconnaissance à son régent, notre cher ami Ch. Duchemin, président de l'U. I. P. G. - Messieurs et secrétaire du Comité S. P. R.

M. le maire Wuarin remit à M. Duchemin un plat d'argent dédicacé, témoignage mérité, du Conseil municipal, pour vingt années d'activité à Cartigny, alors que les écoles de campagne voient assez rapidement se succéder les instituteurs.

Le délégué du Département de l'instruction publique, M. Briquet, député, s'associa aux paroles de M. Wuarin.

Il nous est agréable de féliciter M. Ch. Duchemin dont le dévouement à l'Union des instituteurs est unanimement apprécié ; tous ses collègues se réjouissent de cette preuve tangible d'estime qui lui a été donnée.

*NEUCHATEL*

## VOIX OFFICIELLE (I)

Nous venons de parcourir le rapport du département de l'Instruction publique sur l'exercice 1940 où nous relevons d'abord quelques renseignements statistiques.

Le nombre des élèves, à l'ouverture de l'année scolaire, s'élevait à 10 014 contre 10 026 en 1939. C'est la plus faible régression enregistrée depuis la chute des effectifs.

Les titulaires de postes sont au nombre de 392, soit 136 instituteurs et 256 institutrices. Cinq postes ont été supprimés. En réplique, nos trois écoles normales ont donné l'essor à 33 nouveaux brevetés, ce qui prouve que la logique n'a pas encore réussi à coloniser tous les domaines de l'enseignement public neuchâtelois.

Sur le solde de 392 postes, dix sont temporaires ; ce nombre était le même en 1939.

Il faut croire que l'on applique rigoureusement les mesures d'économie recommandées en matière de matériel, puisque les dépenses budgetées à 50 000 fr. n'ont atteint que le chiffre de 44 500 fr. La moyenne des dépenses par élève pour la dernière décade offre des écarts assez sensibles. Les extrêmes sont représentés par 4 fr. 72 (Brot-Dessous) et 9 fr. 32 (Montalchez).

Quant aux absences, le total se monte à 293 041 ; soit en moyenne 28 demi-journées par élève.

* * *

Plus loin le rapport nous apprend que le manuscrit du premier volume de la future grammaire a été remis à l'examen des membres de la Commission consultative pour le choix du matériel scolaire.

Le second volume est en préparation et il restera à élaborer le résumé de ces deux manuels, travail qui avait été remis à notre regretté collègue, Maurice Millioud, récemment décédé.

Nous ne sommes donc pas encore à la veille de lâcher l'affreux grimoire signé Sensine.

En revanche les manuels d'arithmétique pour le degré moyen ont été revisés et remis aux élèves. Ceux du degré supérieur recevront le leur en 1942, c'est-à-dire après l'épuisement de l'édition actuelle.

Un nouveau manuel de solfège selon la méthode « Scala » a été introduit au début de la présente année scolaire dans les classes du degré inférieur, les essais faits avec ce nouveau procédé ayant été concluants.

Le rapport annonce aussi la prochaine distribution d'un « calendrier national » qui fournira les éléments de leçons occasionnelles « pour accentuer le développement du sentiment national. Jour après jour, maîtres et élèves consacreront quelques instants à lire et à commenter la matière du feuillet. Ce calendrier rappellera des faits importants de la vie suisse : événements historiques, biographies de personnages marquants, actes de solidarité, etc. »

D'autre part, le Département réunit une abondante documentation en vue d'élaborer de nouveaux manuels de lecture composés de textes d'auteurs suisses. Ces recueils seront appropriés à chaque degré d'enseignement.

(*A suivre.*) J.-Ed. M.

## *TRIBUNE LIBRE* POUR LA FAMILLE

### A propos d'allocations familiales.

La polémique entre partisans et adversaires des allocations familiales doit remplir d'aise certains membres des pouvoirs publics, qui ne demandent sans doute pas mieux que de continuer à ne faire que des discours en faveur de la famille, ou peut-être à la rigueur, de prendre certaines fractions de demi-mesures tout à fait inefficaces qui auraient l'avantage de ne pas coûter cher... et de permettre de dire qu'on a fait quelque chose.

Mes chers collègues, pères de familles nombreuses, ne vous faites pas d'illusions ! Vous risquez bien de ne jamais obtenir de bonnes allocations qui atténueraient sensiblement votre gêne. Vous me direz qu'un cœur bien placé, une conscience droite ne peut pas être adversaire d'une telle cause. Hélas ! le cœur, la conscience sont une chose, l'intérêt en est une autre. Pourquoi tant d'opposition ? Il est clair que la plupart d'entre nous ont des familles peu nombreuses. Les uns le regrettent. Ce sont le petit nombre. Vous les reconnaîtrez généralement à ce qu'ils

sont quand même partisans des allocations. Ils sont prêts à faire acte de solidarité envers leur prochain dans la gêne. Les autres ont voulu n'avoir que peu ou pas d'enfants. Cela leur évitait soucis, privations, travail. Peu leur chaut que la dénatalité actuelle soit un lent suicide de la nation. Leurs aises avant tout. Ils ont des sourires ironiques à l'adresse des familles nombreuses. Ils disent qu'ils ont préféré la qualité à la quantité. Ce qui est une insinuation injurieuse à notre égard. Il serait d'ailleurs facile de leur retourner le compliment : depuis quand les enfants uniques passent-ils pour devenir des gens si remarquables ? Ceux-là seront toujours les adversaires acharnés des allocations familiales. Et c'est logique. En effet, à quoi aurait servi leur égoïsme, si on les obligeait maintenant à aider, même indirectement, des concitoyens moins bien lotis qu'eux ?

Quant à ces pères d'enfants nombreux, mais déjà élevés, qui s'opposent aussi aux allocations, ils me font penser à certains vieux parents (heureusement rares) qui ont dû beaucoup peiner et lutter dans la vie et qui enragent ensuite de voir que leurs enfants ont des avantages qu'ils n'ont pas eus.

Ma conclusion, la voici : les uns me trouveront pessimiste et acerbe. Les autres estimeront que j'ai bien fait de dire certaines vérités. Seul, le sort qu'on fera aux allocations familiales montrera laquelle des deux appréciations est la bonne.

A. Cherix.

*En regrettant le ton assez peu amène et les allégations tout que charitables de cette correspondance, nous en laissons l'entière responsabilité à son auteur.*

*Nous avons encore une lettre à publier, après quoi nous mettrons le point final au débat.* *La Rédaction.*

## *INFORMATIONS*

### COURS CENTRAL DE LA SOCIÉTÉ DES MAITRES ABSTINENTS

Le 7e Cours central d'enseignement antialcoolique a eu lieu à Genève, le 10 mai dernier, à l'occasion de l'assemblée annuelle des délégués de la Société des maîtres abstinents. Ce cours, ouvert par M. Coeytaux, président de l'Association antialcoolique du corps enseignant genevois, comprenait trois conférences.

Sous le titre : *Alcoolisme et malades,* M. Roch, professeur à Genève, a résumé dans sa causerie, l'enquête faite par lui à l'Hôpital de Genève, sur la fréquence de l'alcoolisme parmi les malades hospitalisés. Son travail complet, qui fait partie de la série des études sur *L'Alcoolisme en Suisse,* publiée en allemand sous la direction du privat-docent

Dr Zurukzoglu à Berne (Benno Schwabe à Bâle, éditeur) a paru également en langue française sous le titre *L'Alcoolisme et son rôle en pathologie interne.*

Retenons de l'exposé du Dr Roch cette constatation capitale : A Genève et évidemment ailleurs — car Genève n'est pas une exception, — l'alcoolisme est extrêmement fréquent. Le professeur Roch et ses assistants, dont aucun n'était abstinent et qui par conséquent étudiaient les choses sans préjugé, ont constaté que près de la moitié des malades hommes hospitalisés à l'Hôpital cantonal pour les années 1931 à 1935, étaient des alcooliques. Le public ne s'en doute pas, car l'alcoolisme contemporain n'a plus guère le caractère brutal qu'on lui connaissait autrefois, c'est un alcoolisme insidieux qui s'ignore et que l'on ignore souvent, mais qui n'en est pas moins redoutable.

Passant en revue les diverses maladies que l'on doit mettre en rapport avec l'alcoolisme, le professeur a insisté sur le rôle de l'alcoolisme comme agent indirect des maladies infectieuses, en particulier de la tuberculose. Il s'est étendu aussi sur le rôle de la cirrhose du foie, cette redoutable maladie qui est encore trop fréquente chez nous et qu'il attribue, dans notre pays, uniquement à l'abus des boissons alcooliques.

On entendit ensuite un exposé très fouillé du professeur Gribling sur la *Formation d'une jeunesse sobre.*

M. Gribling a montré que l'école doit s'intéresser à l'éducation antialcoolique, car elle souffre de ce qu'il appelle la contre-école, l'éducation à rebours qui entretient les préjugés relatifs à l'alcool et favorise ainsi le développement de l'alcoolisme.

L'école souffre de l'alcoolisme en vertu des lois de l'hérédité, elle doit s'occuper de trop d'enfants victimes de l'intempérance de leurs ascendants. Les habitudes alcooliques encore si répandues entravent l'action éducative de l'école. L'appel de l'alcool, qui a sur les jeunes gens sortis de nos classes une influence si funeste, tend à détruire l'effort patient de l'instituteur pendant les années scolaires. Il incombe à l'école de travailler à la sobriété de la jeunesse : sobriété du corps (pratique de l'abstinence) ; sobriété de l'esprit (l'enseignement antialcoolique) ; sobriété du sentiment et de la volonté (éducation antialcoolique, lutte contre le plaisir malsain et pour les distractions saines).

L'action pour la sobriété est, à certains égards, plus facile qu'autrefois : les pionniers ont déblayé le terrain, le développement des sports, de l'utilisation non alcoolique de fruits, la législation meilleure, sont des facteurs qui travaillent à la sobriété.

Le mal reste cependant menaçant. La publicité tapageuse en faveur des boissons alcooliques est un grave danger. M. Gribling souligne l'action féconde de la société suisse des maîtres abstinents, dont l'impulsion a été souvent décisive; pour l'avenir, il préconise une action

plus profonde, à base philosophique et religieuse, qui ne s'arrêtera pas au seul problème de l'alcool, avec un dynamisme plus grand et une intensité augmentée. Pour cela, il faut du tact, du discernement et une conviction chaleureuse.

Le sujet de la conférence de Mme Grange, *Le nouveau manuel genevois d'hygiène et d'enseignement antialcoolique* échappe, de par sa nature, à l'analyse. Mme Grange a donné quelques exemples de la méthode très large adoptée pour la rédaction du manuel. On ne peut que souhaiter que ce manuel, après une période de gestation qui a porté sur nombre d'années, voie prochainement le jour. Il rendra certainement de grands services à l'école genevoise et romande.

Les conférences furent suivies d'une visite au Collège de Genève, où les délégués furent reçus par MM. Gautier, directeur, et Mercier, professeur. Ils assistèrent ensuite à une représentation d'un théâtre de marionnettes.

Le soir, au souper, M. H. Coeytaux releva l'utilité de semblables rencontres pour renforcer l'amitié entre Confédérés. M. H. Grandjean, secrétaire au département de l'Instruction publique, salua les délégués au nom de la ville et de la république de Genève. M. P. Bovet parla de son voyage en France, et M. Javet, président central, montra la nécessité d'enseigner la sobriété à la jeunesse suisse. La soirée fut agrémentée par une représentation du théâtre du Cigalon et des productions musicales de Mlle O. Challet, institutrice.

Le lendemain se tint l'assemblée des délégués. Dans son rapport présidentiel, M. Javet parla de la distribution du lait dans les écoles, des films antialcooliques, de la valeur nutritive des fruits, de l'emploi du sucre pour les confitures. La société ayant pris une part active à la lutte contre l'initiative Reval, elle continuera à veiller à ce que la législation fédérale sur l'alcool sauvegarde la santé publique. 4000 exemplaires du plan d'études pour l'enseignement antialcoolique, en langue française, dû à M. le prof. Gribling, ont été distribués. 15 000 exemplaires du récit antialcoolique en allemand : « La famille Noirpraz », édité par l'O. S. L. J., ont été vendus. Prochainement cette institution publiera en français : « Prunelle » de Ph. Godet. Un nouveau protège-cahier pour les Auberges de la Jeunesse a été fort bien accueilli. Le tirage total des protège-cahiers édités par la société atteint actuellement cinq millions d'exemplaires. Elle éditera encore des feuilles volantes avec morceaux de lecture de tendance antialcoolique, et elle collaborera à l'édition de feuilles de calcul.

Au nom du Comité central, M. le Dr Rebmann développa les propositions de Genève : lutte contre l'alcoolisme dans l'armée, création de nouveaux Foyers du soldat, plus forte imposition de la bière.

H. Coeytaux.

# PARTIE PÉDAGOGIQUE

## POUR PROLONGER LES FORTES IMPRESSIONS DE CE 650e ANNIVERSAIRE

### Le « Nicolas de Flue » de M. G. Méautis [1].

*Pour savoir si un pays est grand ou petit, ne consulte pas la carte : c'est l'esprit qui fait un pays grand ou petit.* J. DE MULLER.

Va, découvre ton pays ! Mais notre pays, ce n'est pas seulement, ce ne sont pas tout d'abord les sites agrestes ou grandioses que les affiches illustrées nous invitent à aller voir ; c'est aussi, ce sont surtout les hommes qui l'ont fait ce qu'il est. Et les pèlerinages les plus émouvants sont ceux qui nous conduisent aux lieux où vit le souvenir de ceux qui ont orienté ou redressé son destin, aux lieux où a été proclamé le pacte dont est née notre Confédération et à ceux où des patriotes clairvoyants, prophètes ou magistrats, poètes ou historiens, en ont proposé des interprétations, ou plutôt des réévaluations significatives.

Parmi ces lieux, le vallon du Ranft est, peut-être, le plus émouvant. N'est-ce pas là que la Confédération helvétique a été, en quelque sorte, enfantée une seconde fois ? Grisée par des succès militaires inouïs, courtisée par les ambassadeurs de ses puissants voisins, la Suisse allait, en effet, infidèle à l'esprit du Pacte de 1291, mettre ses armes au service d'une politique de prestige ou de domination. Conscient du péril, presque seul à le discerner, Nicolas de Flue jette alors dans la balance le poids de sa triple autorité de soldat, de magistrat et de saint, et ramène la Confédération dans la ligne de son destin.

Si donc notre pays peut, aujourd'hui, commémorer le 650e anniversaire de sa fondation, c'est à l'ermite du Ranft qu'elle le doit, plus peut-être qu'à aucun des bons ouvriers qui l'ont faite, illustrée et défendue. Aussi n'est-ce, sans doute, pas un hasard que cette année ait vu représenter le *Nicolas de Flue* de M. Denis de Rougemont et paraître en librairie le *Nicolas de Flue* [2] de M. le professeur Georges Méautis, recteur de l'Université de Neuchâtel.

Grâce à ces deux ouvrages, populaires au meilleur sens de ce mot, la stature du second fondateur de notre Confédération sort pour nous de la grisaille, pour éclater en pleine lumière et puissance. Ne la laissons pas rentrer dans la froide crypte de l'histoire ou de l'hagiographie, et gardons-la en nous, présente dans le chaud rayonnement de sa poésie !

[1] Voir *Educateur* No 4 du 1er février 1941.
[2] Un vol. de 220 pages, avec 8 hors-texte, aux éditions de La Baconnière.

* * *

Le propos initial de M. Méautis est celui du patriote ; celui même qu'il a exprimé, dans son discours rectoral, à l'occasion de la commémoration, par l'Université de Neuchâtel, du 650e anniversaire du Pacte : « Riche d'un passé six fois séculaire, consciente de la logique et de la clarté de son histoire... La Suisse peut à bon droit se réclamer de l'antique conseil de Virgile : *antiquam exquirite matrem*, c'est-à-dire : découvrez dans votre terre, dans votre tradition, dans votre passé, et non pas ailleurs, les sources de jeunesse et de renouvellement. » Son *Nicolas de Flue* est ainsi l'acte d'un citoyen, qui veut mettre le présent sous le signe et sous l'invocation du plus clairvoyant et du plus vénérable de ses chefs, pour qu'il se retrempe à ses origines et puise une nouvelle vigueur à la source même d'où elle a jailli en cette crise décisive du XVe siècle : « Tant que la foi du peuple suisse en les réalités spirituelles demeurera vivante, nous pouvons avoir confiance en son avenir, l'influence de Nicolas de Flue continuera à s'exercer sur lui. Mais à partir du moment où la croyance en Dieu ne sera plus qu'une formule traditionnelle vide de contenu, alors on pourra se demander si l'existence même du pays ne sera pas menacée. » (P. 136.)

C'est ainsi le rôle politique de l'ermite du Ranft qui l'intéresse tout d'abord ; ce Nicolas de Flue qu'il ne considère pas seulement, ainsi que nous l'avons fait tout à l'heure, comme le second fondateur de la Confédération suisse, mais qui est à ses yeux le « père spirituel » de la Suisse moderne : « Si l'on songe à ce puissant influx spirituel qui s'est déversé au cours des siècles de l'humble ermitage du Ranft sur tout le pays, si l'on songe que c'est au Convenant de Stans que l'on doit, comme l'a dit si justement Durrer, que la Suisse put passer, sans tomber en ruines, la grave crise de la Réformation, si l'on pense que c'est précisément en 1481 que les frontières de la Confédération touchèrent les pays romands, on peut se demander si cette date, plus encore que celle de 1291, ne représente pas véritablement la fondation de notre pays. » (P. 139.)

Mais ce propos initial s'élargit, et M. Méautis nous donne sur la personnalité de Nicolas de Flue une étude complète, d'un très vif intérêt humain. Non seulement il nous l'explique en historien, l'intégrant dans l'histoire spirituelle de son temps, mais encore il éclaire, avec autant de tact que de perspicacité, la figure auréolée de mystère de l'ascète et du mystique.

Puisant largement dans les relations contemporaines (il donne même, en appendice, le récit de la visite que firent à Nicolas deux hommes bien différents l'un de l'autre et dont les témoignages se complètent et s'éclairent mutuellement : Jean de Waldheim et Albert de Bonstetten) il l'évoque, pour ses lecteurs, tel que ses innombrables

visiteurs ont pu le connaître : « Dans sa cellule on ne voyait que le sac, la cendre, le cilice, la solitude, aucun rire, un jeûne inouï, une pierre pour oreiller, mais si elle était vide de luxe et de blandices, elle était aussi libre de troubles et d'inquiétudes, et l'essentiel s'y trouvait... Le berger fait résonner sa clochette, mais Nicolas fléchit les genoux, élève les mains au ciel pendant de nombreuses heures, répand devant Dieu ses prières sacrées... » (p. 187.)

Nous assistons à ces entretiens (on serait tenté de dire : à ces *interviews*) avec les hommes les plus divers : prélats et mystiques, théologiens et hommes d'Etat, de qui son bon sens natif, aiguisé par l'extraordinaire intuition des âmes que la méditation avait développée en lui, perce à jour les pensées les plus secrètes et à qui il fait chaque fois la réponse que mérite leur humilité ou leur captieuse astuce : « Dieu vous donne une journée bénie, chers amis et bonnes gens. » ou « Dieu le sait. » (p. 95.)

Et, quand il s'agit d'un indiscret, dissimulant par surcroît ce que l'Ancien Testament appelle : un interdit, comme cet abbé Georges, dont Trithème nous a narré la mésaventure, on assiste à une scène de haut goût : « Entre beaucoup d'autres questions, l'abbé lui dit : « C'est bien toi l'homme qui se vante de ne rien avoir mangé pendant tant d'années ? » L'ermite alors lui répondit : « Mon bon père, je n'ai jamais dit et je ne dis pas que je ne mange rien ! » Bien plus, comme il cherchait à pousser à bout cet homme doux, il commença à parler de l'avarice et lui demanda : « Qu'est-ce que l'avarice ? » Alors il lui répondit ainsi : « Pourquoi m'interroges-tu sur l'avarice, moi qui suis un homme ignorant et ne possédant rien, alors que toi, homme docte et riche, non seulement tu sais mieux que moi ce qu'elle est mais tu as expérimenté ce qui se passe dans l'âme d'un homme avare. Tu as acheté, l'an passé, dans ta rage de spéculation, vingt-sept tonneaux du meilleur vin pour un prix dérisoire, puis tu l'as revendu, après un an, pour une grosse somme d'or... » (Je laisse à mes lecteurs le plaisir de lire, à la page 77, la suite du récit de Trithème.)

Tout cela se trouve, bien sûr, dans le monumental *Bruder Klaus* de Robert Durrer. M. Méautis l'a mis à portée de notre main et de notre cœur ; cela suffirait à lui mériter notre gratitude. Mais sa contribution la plus originale à l'explication de Nicolas de Flue, c'est sans doute son commentaire des « visions » relatées dans le *Livre paroissial* de Sachseln ; « visions » dont il compare l'intention à celle des « mythes » de Platon ou de Plutarque, et grâce auxquelles on pénètre « jusqu'à l'âme même de l'ascète, jusqu'à sa personnalité la plus intime, avec son amour profond pour tous les êtres, avec l'immense pitié qu'il éprouvait pour tous ceux qui n'ont pas su découvrir l'unique chose nécessaire, dont parle l'Evangile ». (p. 146.)

* * *

La grande figure qui se dégage de cette étude est ainsi celle d'un prophète et d'un mystique, gardant dans sa retraite le souci de la cité terrestre, de laquelle il ne s'est éloigné que pour pouvoir la servir plus efficacement ; tel Moïse priant sur la montagne pour assurer la victoire de son peuple, qui combat dans la plaine.

Ce mystique, ce prophète, ce chef, M. Méautis le met à sa place parmi ses pairs : l'auteur du *Gorgias*, Dante, Saint-François d'Assise et les grands « faiseurs d'ordre » de la légende dorée : saint Georges et saint Michel. Très peu théologien, s'intéressant infiniment moins au dogme qu'à la vie en Dieu (cf. p. 136). Comme Amos, un illettré, mais dans la langue fruste de qui se manifeste le verbe créateur.

Un prophète donc, dans les deux sens de ce mot, et le seul saint dont notre peuple puisse expressément se réclamer ; de qui l'intervention a définitivement fixé notre politique extérieure et intérieure, et dont l'effigie pourrait donc figurer en tête des actes solennels du gouvernement de notre pays. Et un grand mystique, dont les « visions » (en particulier la deuxième) éclairent le sombre tunnel que nous traversons...

LOUIS MEYLAN.

## LE PACTE ET L'ÉCOLE SUISSE

*Les opinions qu'un peuple entretient sur la nature des choses déterminent ses institutions.* R. Emerson.

S'il nous est difficile de connaître, après tant d'années, les opinions qu'entretenaient nos ancêtres sur la nature des choses, du moins pouvons-nous, grâce à certains de leurs actes, discerner la position qu'ils ont prise devant certains états de faits.

Le pacte de 1291 avait pour objet la sécurité et la paix. Il tendait à consolider l'une et l'autre par la promesse solennelle d'assistance contre l'auteur de tout acte de violence et d'injustice. Enfin, il consacrait l'arbitrage.

Que l'histoire de la Confédération soit parfois celle des luttes successives pour faire respecter ou rendre réels le principess posés en 1291, il n'importe. Les trois points du pacte reflètent fidèlement les opinions et les attitudes qui sont à la base de notre vie civique nationale. Ceux qui ont adhéré ensuite au Pacte au cours des siècles les ont reconnus pour justes et valables et, des Alpes au Jura, du Léman au Bodensee, ils sont devenus la charte de tout Suisse conscient.

Dans quelle mesure ces principes animent-ils nos institutions et plus particulièrement notre école publique ?

L'expansion de la Confédération ayant, au cours des temps, atteint ses limites, le dessein des ancêtres, qu'on a loué fort inopportunément

d'avoir traversé le monde « avec du sang à leurs talons », s'est trouvé accompli. A la conquête, au ralliement des anciens alliés, a succédé la période de repliement sur soi ; aux expéditions, au service de l'étranger, l'organisation du pays. Peu à peu dégagée des conflits intérieurs qui en voilaient l'urgence et la beauté, l'idée nationale s'imposa.

Si l'on peut faire remonter beaucoup plus haut dans le temps ses lettres de noblesse, l'école publique, fondée au XIXe siècle, participe au mouvement d'émancipation populaire né aux environs de 1848. Au fur et à mesure que se compliquaient et se spécialisaient les activités humaines, la tâche de l'école se transformait. La Suisse d'aujourd'hui doit beaucoup à l'effort de ses éducateurs. Main-d'œuvre spécialisée, enseignements agricoles, écoles d'administration ou de commerce, cours de maîtrise de métiers n'auraient pu voir le jour sans un effort tenace.

En ce 650e anniversaire de la Confédération qui nous convie tous à définir nos raisons d'être, peut-être n'est-il pas inutile de marquer ici, à la lumière des principes du Pacte, relu et médité, quelles pourraient être les caractéristiques d'une école suisse.

**La sécurité et la paix.** — La sécurité et la paix qu'entendaient faire régner les premiers Confédérés sont des biens à la fois communs et individuels. Elles sont fondées sur la connaissance définie de ses devoirs et le respect réciproque de ses droits. Droits et devoirs qu'un enseignement d'instruction civique ne saurait seul faire apprécier. Ils débordent en effet largement le domaine des préceptes juridiques, car ils sous-entendent plus et mieux qu'une règle à appliquer : une attitude à créer et à maintenir.

La sécurité n'est pas acquise au moyen d'une oppression systématique d'une partie du peuple par l'autre, mais une compréhension mutuelle en vue du bien commun. La connaissance historique et géographique du pays, de sa structure économique, de son équilibre, voilà autant de domaines, groupés en un enseignement simple et vivant que l'école devrait fonder et développer. Le sentiment de justice sociale auquel tendrait un tel enseignement est d'une importance que nous n'avons pas besoin de souligner.

**L'assistance mutuelle.** — L'image du poète : « un peuple de frères », en dépit d'un usage excessif, garde une indiscutable valeur. L'entr'aide, la solidarité nationale et humaine, non pas prêchée, mais exercée, sont de puissants ferments d'enthousiasme. Le succès du Mouvement de la Jeunesse suisse romande, par exemple, montre à quels résultats peut atteindre l'esprit réalisateur des jeunes. Serait-il difficile de trouver pour les enfants de nos écoles des tâches analogues, à leur portée, de canaliser des élans qui, faute de découvrir les vrais moyens, sombrent dans les marais de l'égoïsme sentimental, de la complaisance envers sa propre émotivité ?

**L'arbitrage.** — « Ceux dont le conseil a le plus de poids doivent intervenir comme médiateurs. » A combien d'applications pourrait donner lieu un principe aussi fécond ? L'autonomie des écoliers, mal comprise naguère, mais à laquelle il faudra bien revenir, en donnerait l'occasion. Chaque année, les contacts entre des individus de tempéraments divers, réunis dans une même classe par le hasard des naissances, suscitent mille et un petits conflits justifiant l'action d'un juge arbitre. Sous l'influence modératrice du maître, pourquoi ne pas laisser les élèves en discuter et en juger eux-mêmes ? Les modalités de cet arbitrage ne sont pas difficiles à établir.

D'aucuns vont trouver puéril ce rappel, à l'occasion de propos scolaires, des grands principes de 1291. Pourtant, ce qui donne du poids à un peuple, ce qui marque le mieux une unité nationale, ce ne sont pas les proclamations réitérées de doctrines historiques, mais bien la pénétration de la vie quotidienne par quelques grandes idées communes. Cet ensemble d'habitudes, ce climat mental qui marque les nations, nos poètes éblouis par Mars, nous l'ont composé uniquement, de Morat à Marignan, de nos actions guerrières. Notre histoire est riche d'exploits aussi féconds que nos batailles perdues ou gagnées. La lutte contre la cupidité ou l'égoïsme entamée par Nicolas de Flue dure encore et le courage civique a son prix, aujourd'hui, tout autant que le courage militaire. Aguerrir le corps est bon, mais jeter, dans les esprits des enfants, les germes de ce qui deviendra plus tard le sentiment du bien public, la pondération, l'acceptation d'un arbitre ou des sacrifices que réclame la justice sociale, la prise de conscience de la communauté, vaut bien aussi un effort. Autour des trois points que j'ai cités, l'on peut, sans être gênés par des questions de méthode ou de programme, essayer de créer, à la mesure des enfants et sur le plan de leur vie quotidienne, un esprit civique et social dont les manifestations constitueraient plus tard la plus sûre garantie de notre sécurité et de notre unité nationales.

ROBERT JAQUET.

## *INFORMATIONS*

### FONDATION « BERSET-MÜLLER »

Maison de retraite pour instituteurs et institutrices.

Une place est vacante au Melchenbühl près Muri (Berne). Cette maison de retraite est ouverte aux instituteurs ou institutrices âgés de 55 ans au moins et aux veuves d'institutreurs.

Adresser les demandes d'admission **jusqu'au 15 août** au président du comité de la Fondation, **M. F. Raaflaub**, conseiller communal à Berne, avec les pièces suivantes : acte d'origine, acte de naissance, attestation de bonne santé par un médecin, acte de bonnes mœurs, certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant au moins 20 ans.

*Le Comité de la Fondation.*

## O. S. L. J.

**L'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse édite maintenant des brochures en quatre langues.**

Il y a aujourd'hui 10 ans que l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse a été fondée afin de lutter contre la littérature immorale qui pervertit l'esprit et le cœur de la jeunesse ; l'O.S.L.J. veut remplacer ces publications par des œuvres saines, instructives et bon marché.

Le premier essai a été tenté en Suisse alémanique. Le besoin de ces lectures s'y faisait sentir d'une manière particulièrement pressante. D'autre part, l'entreprise pouvait compter dès le début sur de plus grands tirages qu'ailleurs et assumer ainsi des risques financiers moindres.

Cette première étape a été complètement gagnée et notre œuvre veut se mettre au service des quatre régions linguistiques de notre pays toujours davantage.

Des comités de rédaction autonomes et régionaux assument le choix d'œuvres convenant particulièrement à la jeunesse. C'est ainsi que, outre les quatre premières brochures parues en italien et une autre en romanche, les trois nouvelles brochures suivantes ont été publiées en français :

No 101. *Carpentier :* « Le club des Furets ». Un petit livre comprenant un grand choix de charades et de jeux de société.

No 102. *F. Gigon :* « Henry Dunant ». Un bref et vivant aperçu de la vie du fondateur de la Croix-Rouge internationale.

No 103. *Philippe Godet :* « Prunelle ».

Le nombre des brochures romandes s'élève maintenant à 10 et offre un choix très varié. Elles sont en vente au prix de 30 cts. dans les dépôts de vente scolaire, les librairies et les kiosques.

Sur demande, tous renseignements ainsi que la liste complète des brochures parues à ce jour sont fournis par le secrétariat général de l'Œuvre : Zurich 1, Stampfenbachstr. 12.

## *TEXTES LITTÉRAIRES* A L'AMBULANCE

L'ambulance divisionnaire se trouvait de l'autre côté de la place. C'était une grande maison déserte et noire, sans un meuble, sans un grabat. En corps de chemise, son front brillant de sueur, le major examinait rapidement les blessés, dont un infirmier éclairait les plaies avec une lanterne. Sur le parquet, traînaient des pansements souillés, des tampons d'ouate. Une grande cuvette débordait d'eau rougie.

— Un autre ! disait le major, en s'épongeant le front de son bras nu.

Et le suivant s'asseyait, tendant son bras bandé en écartant sa veste. Plié sur une table de bois blanc, un soldat affairé remplissait les fiches,

que les évacués attachaient eux-mêmes à leur capote, comme une carte de pesage.

*Les Croix de bois.* ROLAND DORGELÈS.

## *LES LIVRES*

**Dédié aux jeunes**, par Gabriel Rauch, Librairie F. Rouge, Lausanne.

Dans ces pages adressées à la jeunesse, M. Rauch aborde tous les problèmes que la vie actuelle pose à l'esprit des moins de vingt ans. Le pays, la famille, les sports, l'amitié et le « sex-appeal » sont les thèmes généraux de son livre et l'auteur en tire une série de variations alertement écrites.

Je ne sais pas si le ton copain qu'adopte M. Rauch plaira aux jeunes, il me semble que de mon temps il ne nous eut peut-être pas convaincus. Nous aurions d'ailleurs été gênés par toute la sollicitude que l'on affiche aujourd'hui — en paroles et par écrit, du moins — pour les jeunes ; par les adresses, suppliques et appels qui s'étalent aux pages des journaux. Il nous semble que cet âge demande autour de lui plus de silence attentif que de bruit et de réclame. Que l'on comprenne que ces dernières réflexions qui me viennent à l'esprit à propos du livre de M. Rauch ne concernent pas les pages de l'auteur. Ce dernier a le mérite de s'être toujours intéressé aux jeunes, ce qui n'est pas toujours le cas de ceux qui parlent de ou pour la jeunesse. Et c'est pourquoi *Dédié aux jeunes* intéressera ses lecteurs. Alb. R.

**Jeunesse du Pays**, par Louis Perraudin. Editions de la Baconnière.

L'ordre social est lié à une conception de l'homme. Les événements actuels montrent l'incidence même alimentaire des principes et de la « Weltanschauung ». Il faut trouver les points d'équilibre conciliant la vitalité religieuse et la liberté de conscience, l'autorité et la liberté personnelle, les exigences sociales et l'initiative économique, les particularités régionales et l'union fédérale, l'autonomie de notre pays et sa collaboration à l'Europe. C'est par l'âme que les Suisses se maintiennent unis.

Les hésitations des politiciens n'apportent pas des solutions suffisantes aux problèmes de la technique sociale et politique. Il vaudrait mieux pour le pays qu'il fasse, avec sa jeunesse, l'apprentissage d'une vie nouvelle, quels qu'en soient les risques, que de végéter dans une politique d'attente indéfinie et finissante. Il faut envisager des solutions concrètes qui accorderont au travail intellectuel et manuel sa juste place même dans la vie publique : en dehors du marxisme et du « bourgeoisisme », non pas la Suisse abstraite des idéologies de partis, mais un ordre hiérarchisant les valeurs, défendant la justice sociale sous l'égide de gouvernements forts et respectueux d'une démocratie épurée.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

# La nature et les sciences

| | | Fr. |
|---|---|---|
| *Album des fleurs printanières*, 40 pl. en couleurs | | 6.— |
| *Album des fleurs d'été et d'automne*, 40 pl. en couleurs | | 6.— |
| *Atlas d'entomologie :* | | |
| Papillons et chenilles, 2 vol. ; coléoptères, 2 vol ; autres insectes, 2 vol., chaque vol. 12 planches couleurs | | 2.20 |
| *Atlas des fossiles*, 3 vol., chaque vol. | | 2.20 |
| *Petit atlas des oiseaux*, 3 vol. de 16 et 12 pl. couleurs, ch. vol. | | 3.70 |
| BOURGET, L., Dr. | Beaux dimanches, observations d'histoire naturelle, broché 4 fr., relié | 5.50 |
| BINZ, A. et THOMMEN, E. | Flore de la Suisse, relié pleine toile | 10.— |
| BOVEN, P. | Autour de nous, notes d'histoire naturelle, avec 63 dessins de l'auteur, broché 5 fr., relié | 7.— |
| BROCHER, F. | Regarde. Promenades dans la campagne | 1.90 |
| CORREVON, H. | Nos arbres dans la nature, 100 pl. en couleurs | 7.50 |
| HABERSAAT et GALLAND | Nos champignons, manuel suisse de l'amateur, 40 pl. coloriées. Cart. 4 fr. 80 et relié | 6.— |
| KOSCH, A. | Quelle est donc cette plante ? | 4.— |
| » | Qu'est-ce qui pousse là ? | 4.— |
| » | Que trouve-t-on en montagne ? | 4.— |
| » | Quel est donc cet oiseau ? | 4.— |
| » | Qu'est-ce qui pousse dans mon jardin ? | 4.— |
| » | Quel est donc cet arbre ? | 5.— |
| RAMBERT, E. | Chants d'oiseaux, 16 pl. de Robert, broché 6.—, cart. | 8.50 |
| SCHRÖTER, C. | Flore coloriée des Alpes, 24 pl. | 8.80 |
| COLLECTION : LES BEAUTÉS DE LA NATURE : | | |
| CORREVON, H. | Fleurs des champs et des bois. Champs et bois fleuris, chaque vol. 64 pl. | 12.— |
| » | La flore alpine, 80 pl. | 12.— |
| » | Fleurs des eaux et des marais, 32 pl. | 12.— |
| ROBERT, P. A. | Les insectes, 2 vol., chacun avec 32 pl. | 12.— |
| » | La vie des oiseaux. I : Rapaces, 32 pl. | 12.— |
| JACCOTTET, J. | Les champignons dans la nature, 76 pl. | 12.— |
| COLLECTION LECHEVALIER : | | |
| Encyclopédie pratique du naturaliste : Arbres forestiers, fleurs des bois, des marais, des jardins, oiseaux, insectes, faune des lacs, champignons, chaque vol. illustré de planches coloriées de 5.— à | | 10.— |
| COLLECTION : LES LIVRES DE NATURE : | | |
| Pourquoi les oiseaux chantent. — La vie des araignées. — La vie des crapauds. — La vie des guêpes. — La vie des libellules. — La vie des rivières, des eaux dormantes. — Vipères de France. — Palombes et colombes. — Le monde agrandi, chaque vol. | | 3.10 |

# LIBRAIRIE PAYOT

**Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle**

Bibliothèque centrale fédérale
Berne

6

J. A.


# VACANCES! BONNES PENSIONS

Pour les vacances, une bonne adresse:

**Pension "Les Mélèzes" Les Avants** sur Montreux

Maison soignée. Bonne cuisine. Tranquillité. Promenades. Prix modérés. Tél. 6 33 47

**OUCHY-LAUSANNE** **VILLA SOUVENIR**

**Chemin des Mouettes, 4** **Proximité trolleybus et lac** **Tél. 2 69 16**

Pension famille — Maison de repos. — Cuisine abondante et soignée. — Prix modérés. Arrangements pour séjours prolongés. — Grand jardin. — Situation tranquille. — Tout confort moderne.

Mlles Paris et Campiche

**Signal de Bougy**

Situation unique - Cuisine soignée - Pension Fr. 7.-

**Hôtel des Horizons Bleus**

Tél. 7 54 25.

**HOTEL-PENSION DES ALPES**

**SAVIGNY** près Lausanne

Séjour de repos - Verger - Cuisine soignée - Chambre eau courante - Prix modérés
Téléphone 4 51 01 - Tram 23. A. DISERENS-JATON.

Pour passer de bonnes vacances, allez à la

**Pension "Les Sapins" Lally - Les Pléiades**

Pension dep. Fr. 7.- - Bonne cuisine, bons lits - Tél. Blonay 5 34 95 - A. Haller

**POMDOR**

**Cidrerie d'Yverdon. Tél. 277**

**CIDRE DOUX**

le bon jus de pommes non fermenté, boisson saine et nourrissante.

**POUR TOUT** ce qui concerne la publicité dans l'*Educateur* et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

**PUBLICITAS** Rue Pichard, 13 LAUSANNE


Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 16 août 1941 LXXVIIe ANNÉE — N° 29

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon) — LAUSANNE

ÉLÈVES A PARTIR DE 15 ANS

| | | |
|---|---|---|
| 1937 | 23 élèves | Baccalauréats, |
| 1939 | 36 élèves | Maturités, |
| 1941 | 51 élèves | Raccordement au Gymnase |

Pasteur P. Cardinaux, Dir. Tél. 3.35.99


L'ÉCOLE SUISSE DE GÊNES (6 classes élémentaires, 4 secondaires, 10 maîtres, environ 100 élèves) cherche pour le mois d'octobre par suite de la nomination du titulaire à une autre place un

# DIRECTEUR

Les postulants doivent être munis d'un diplôme secondaire littéraire ou scientifique, posséder de vifs intérêts pédagogiques, initiative et sentiment de responsabilité. Bonne connaissance de l'allemand nécessaire, quelques notions d'italien souhaitables.

Adresser les demandes de renseignements et inscriptions (aussi militaires en service) avec copies de certificats, curriculum vitae et photographie le plus tôt possible à Dr J. R. Schmid, **Littenheid-Sirnach, Thurgovie,** téléphone **Wil,** St-Gall 701.


**CONSTAMMENT** des cours pour l'obtention des **DIPLOMES** de langues, secrétaire, sténo-dactylo et comptable en 3-4-6 mois. Emplois fédéraux en 3 mois

**ÉCOLES TAMÉ**

Lucerne 57 ou Neuchâtel 57

# VACANCES! BONNES PENSIONS

**Signal de Bougy**

Situation unique - Cuisine soignée - Pension Fr. 7.-

**Hôtel des Horizons Bleus**

Tél. 7 54 25.

**HOTEL-PENSION DES ALPES**

**SAVIGNY** près Lausanne

Séjour de repos - Verger - Cuisine soignée - Chambre eau courante - Prix modérés
Téléphone 4 51 01 - Tram 23. A. DISERENS-JATON.

**OUCHY-LAUSANNE** **VILLA SOUVENIR**

**Chemin des Mouettes, 4** **Proximité trolleybus et lac** **Tél. 2 69 16**

Pension famille — Maison de repos. — Cuisine abondante et soignée. — Prix modérés. Arrangements pour séjours prolongés. — Grand jardin. — Situation tranquille. — Tout confort moderne.

Mlles Paris et Campiche